

Remboursement de frais suite a un Accident de travail

Par RMS, le 07/03/2012 à 22:05

Bonjour

J'ai besoin d'un renseignement

J'ai suivi une formation par le biais d'un FONGECIF, j'ai été ajourné sur un des 6 modules. Pour pouvoir le valider j'ai dû repayer ce dernier. Dans la période de mes cours aux quels J'assistais en posant mes CP, j ai eu un accident de travail. Je n ai pas pu participer a la suite de mes cours. J'ai passé mon diplôme en travaillant sans mes profs a la maison.

J' ai reçu la facture du centre de formation me demandant la totalité du paiement. je me suis mise en relation avec le service comptabilité en leur demandant si mon absence suite a mon accident que j avais déclaré n'était pas déduite de cette facture. Il m a été répondu que j avais signé un contrat et que je devais I honorer, ce que je trouve normal. Par contre suite a mon accident de travail ai-je le droit de demander a mon employeur le remboursement de la somme qui correspond a la période ou je n ai pu me présenter aux cours suite a mon arrêt en vous remerciant

Par P.M., le 07/03/2012 à 23:49

Bonjour,

Vous dîtes que vous étiez en congés payés pour assister aux cours et en même temps que vous avez eu un accident du travail, il faudrait préciser...

Par RMS, le 08/03/2012 à 17:19

Bjr

Non j'avais programmé des jours de C.P pour les jours ou javais cours, mais qui ne m'a pas était decompter biensur .J'ai eu mon accident de travail et suite a mon arret je n est pu me presenté au centre de formation? a qui j'avais déclaré mon absence.Mais comme je vous dis dans mon message précédent j'ai etait facturé de l'intergralité du module. Alors ma question, ai-je le droit de demander a mon employeur le remboursement d une partie de la facture correspondant a la période de mon absence

Par **P.M.**, le **08/03/2012** à **17:48**

Bonjour,

Vous avez le droit de lui demander mais a priori rien ne l'oblige à vous rembourser...

Par RMS, le 08/03/2012 à 19:14

Je vous remercie bonne soirée